

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 730.434,40 euros
Siège social : 15-17, boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge
440 280 162 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007 et clos le 31 décembre 2007 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Nous vous rappelons que les rapports du commissaire aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes au 31 décembre 2007, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

RAPPORT DE GESTION

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 RAPPELS JURIDIQUES

Concernant les aspects juridiques, nous vous rappelons que votre conseil, lors de sa séance du 5 avril 2007, a nommé Monsieur Rachid Kbiri Alaoui en qualité de président directeur général de la Société en remplacement de Monsieur Claude Curs démissionnaire. Ce même conseil a nommé Monsieur Claude Curs en qualité de directeur général délégué.

Lors de sa séance du 7 septembre 2007, votre conseil a nommé Monsieur Ebrahim Sammour en qualité de directeur général délégué en remplacement de Monsieur Claude Curs démissionnaire.

Lors de sa séance du 14 décembre 2007, votre conseil d'administration a nommé Monsieur Ebrahim Sammour en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Claude Curs, démissionnaire de son mandat d'administrateur.

1.2 ACTIVITE DE LA SOCIETE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2007, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 9 001 403,69 € contre 6 444 023,03 € au titre de l'exercice précédent. En hausse de 39,7 %, le chiffre d'affaires connaît une croissance stable et régulière portée par le développement exponentiel de son activité 'Staffing' et la notoriété de sa place de marché fonctionnant avec un système d'abonnements.

La société poursuit son développement régulier et vérifie un chiffre d'affaires en croissance moyenne annuelle de 44 % depuis 2002.

Le business model de la société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site
- b) L'intermédiation du service Staffing

a) la Bourse des Services Informatiques met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes. Cette activité représente 29 % du chiffre d'affaires.

b) le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver le profil adapté à leur besoin. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final. Cette activité représente 71 % du chiffre d'affaires. Elle a bénéficié de l'arrivée de nouveaux commerciaux tout au long de l'exercice 2007 ainsi que de la notoriété de HITECHPROS acquise suite à l'introduction en Bourse. Aujourd'hui, elle constitue le principal axe de développement de la société.

2. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Compte de résultat

Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 9 001 403,69 euros contre 6.444.023,03 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 39,7 %.

En conséquence, nos produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 9 023 772,23 euros contre 6.432.517,68 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 40,3 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 7 326 003,96 euros, contre 5.145.843,12 euros pour l'exercice précédent, et comprennent les postes suivants :

- Autres achats et charges externes :	5 815 560,11 €.
- Impôts et taxes :	104 184,52 €.
- Salaires et traitements :	940 842,09 €.
- Charges sociales :	371 177,29 €.
- Dotations aux amortissements et aux provisions:	94 154,60 €.
- Autres charges :	85,35 €.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1 697 768,27 euros contre 1.286.674,56 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 32 %.

Nos produits financiers et nos charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 187 216,07 euros et 2,28 euros, soit un résultat financier de 187 213,79 euros contre 31.891,51 pour l'exercice précédent.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à 1 884 982,06 euros contre 1.318.566,07 euros pour l'exercice précédent.

Les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles s'élèvent respectivement à 53 348,35 euros et 53 561,07 euros.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices qui s'élève à la somme de 637 606 euros, le résultat de l'exercice est un bénéfice de 1 247 163,34 euros.

Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 343 276,19 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme de 152 632,16 euros.

Le poste « immobilisations financières » s'élève au 31 décembre 2007 à la somme 134 089,25 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 7 090 523,23 euros. Ce poste comprend des charges constatées d'avance pour un montant de 85 411 euros, des créances pour 1 960 238,81 € ainsi qu'une trésorerie de 5 044 873,40 €.

Passif :

Le capital social s'élève à la somme de 730.434,40 euros au 31 décembre 2007, et les primes d'émission et de fusion s'élèvent à la somme totale de 2.950.376,95 euros au 31 décembre 2007.

La réserve légale s'élève à 54.635 euros et le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 770.138,76 euros. Par ailleurs, il existe un report à nouveau débiteur de 182 608,60 euros correspondant à l'acompte sur dividende versé en août 2007.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme de 2 150 380,98 euros (contre 1.722.817,50 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour :	0 €
- d'avances et acomptes reçus sur commandes en cours pour :	3 244,84 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	1 207 095,86 €
- de dettes fiscales et sociales pour :	836 513,73 €
- de dettes sur immobilisations pour :	4 019,94 €
- d'autres dettes pour :	526,24 €
- de produits constatés d'avance pour :	98 980,37 €

L'entreprise dégage, pour l'exercice 2007, une marge d'exploitation de 18,9 % ainsi qu'une marge nette de 13,90 %.

Elle ne connaît aucun endettement et sa trésorerie est excédentaire de plus de 5 millions d'euros.

3. PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

L'entreprise n'a pas rencontré de difficultés majeures durant l'exercice 2007, l'année ayant été portée par la dynamique de croissance exposée ci-dessus.

L'entrée en Bourse a par ailleurs incontestablement accru la notoriété de l'entreprise en lui permettant notamment de conquérir de nouveaux marchés mais aussi de nouveaux collaborateurs.

Les fonctions supports comme la Direction Administrative et Financière et la Direction des Ressources Humaines ont été renforcées et structurées pour répondre aux besoins croissants de l'entreprise en termes d'information financière et de reporting, de communication interne et de fidélisation du personnel.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR LA SOCIETE

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 3 du code de commerce, que le niveau des affaires de la société ainsi que les résultats sont en progression constante. La situation financière est particulièrement saine puisque la société n'a aucun emprunt au 31 décembre 2007.

Les risques restent très mesurés sur le plan de l'activité dans la mesure où les perspectives de croissance sont bonnes. La fédération Syntec prévoit ainsi une croissance de 6 % pour 2008 et un maintien de la croissance du secteur pour les années à venir portée par les évolutions technologiques et la nouvelle ère de refonte des systèmes informatiques des entreprises.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas d'activité de recherche et développement.

Cependant, nous vous rappelons que la société a obtenu en août 2007 la qualification d' « entreprise innovante » par OSEO Anvar pour son projet de signature électronique des contrats.

L'équipe informatique a par ailleurs développé un outil de gestion interne « Back Office Staffing » relatif à l'activité Staffing afin de centraliser les données commerciales et administratives des différents contrats pour permettre un suivi du chiffre d'affaires et de la marge au jour le jour.

6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après une année 2007 de fort développement, l'équipe de direction souhaite placer l'année 2008 sur le signe de la consolidation de la croissance et de la rentabilité. La société œuvre activement à la gestion de son portefeuille de clients et à la prospection de nouveaux clients, tant sur la partie abonnements que sur la partie intermédiation.

La principale orientation stratégique sera notamment de pousser le développement de l'offre Staffing. Pour cela, la société a déjà initié une politique de recrutement active qui lui a permis d'atteindre 30 salariés aujourd'hui contre 20 à la clôture de l'exercice 2007.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

8. DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que la direction générale est assurée par Monsieur Rachid Kbili-Alaoui qui cumule lesdites fonctions avec celles de président du conseil d'administration. Il est assisté de Monsieur Ebrahim Sammour en tant que directeur général délégué.

9. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE, DURANT L'EXERCICE ECOULE, PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toute(s) société(s) durant l'exercice écoulé :

MEMBRES	QUALITE	AUTRES MANDATS
CLAUDE CURS	Président directeur général du 1er janvier au 5 avril 2007 Directeur général délégué du 5 avril 2007 au 7 septembre 2007 Administrateur jusqu'au 14 décembre 2007	NEANT
RACHID KBIRI ALAOUI	Directeur général délégué du 1 ^{er} janvier 2007 au 5 avril 2007 Président directeur général depuis 5 avril 2007	Gérant de Hitechliberty
EBRAHIM SAMMOUR	Directeur général délégué depuis le 7 septembre 2007 Administrateur depuis le 14 décembre 2007	NEANT
DENIS PIROARD	Administrateur	Gérant de P.D.A.
PATRICE DEYGLUN	Administrateur	Administrateur Aquarius Co-gérant Flying Partners Gérant Pluralis conseil

10. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, était de 0 %.

Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

La Société n'a pas procédé à l'acquisition d'actions en vue de les attribuer aux salariés dans le cadre de l'intéressement ou de consentir des options d'actions ou encore d'attribuer des actions gratuites aux salariés ou aux dirigeants.

11. FILIALES ET PARTICIPATIONS

11.1. Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que la Société détient 100 % du capital de la société Hitechliberty, société à responsabilité limitée. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 76 054 euros et une perte de 4 389,13 euros.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

11.2. Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cession de participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice 2007, pris aucune participation nouvelle ou cédé de participation.

12. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générale.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2007 :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Rachid KBIRI ALAOUI	651 503	35,7 %	49,5 %
Claude CURS	446 436	24,4 %	19,2 %
GESTYS	191 097	10,5 %	8,2 %

La Société ne détient à ce jour pas d'actions d'autocontrôle.

13. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	1.826.086	0,40	730.434,40
2. Actions émises au cours de l'exercice	Néant		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1.826.086	0,40	730.434,40

14. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Depuis, le 1^{er} janvier 2007, 1 095 874 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 10,90 euros au début de l'exercice est passé à 10,86 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 9 euros le 20 novembre 2007 et le cours le plus haut à 12,76 euros le 13 juin 2007.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2007 ressortait à 19 831 294 €.

15. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Les opérations suivantes, qui figurent sur le site de l'AMF, ont été déclarées par les intéressés :

Rachid KBIRI ALAOUI, PDG

Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Nombre d'actions	Montant des opérations
Acquisition d'actions	10	5 655	61 471,84 €

Claude CURS, DG

Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Nombre d'actions	Montant des opérations
Acquisition d'actions	1	1 400	14 448 €
Cession d'actions	5	141 031	1 410 407,50 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous rappelons que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à la somme de 1 247 163,34 euros et vous proposons d'affecter ledit bénéfice de la façon suivante :

- à hauteur de 18 408,44 euros au compte de la réserve légale qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 73 043,44 euros,
- à hauteur de 52 500 euros à un compte de réserve indisponible à créer intitulé « compte de réserve indisponible en vue de l'attribution définitive des actions gratuites attribuées par le conseil d'administration » destiné à sécuriser l'émission des actions gratuites attribuées par le conseil d'administration,
- à hauteur de 438 260,64 euros à titre de dividende à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, soit un dividende de 0,24 euro par action,
- le solde, soit 737 994,26 euros, au compte de report à nouveau créditeur qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 1 508 133,02 euros.

En conséquence, le montant du dividende par action effectivement versé sera de 0,14 euro, compte tenu de la décision du conseil d'administration du 25 juillet 2007 de mettre en paiement un acompte sur dividende d'un montant de 10 centimes par action.

Le solde du dividende sera mis en paiement à compter du 25 avril 2008 et au plus tard le 30 septembre 2008.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société a versé les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende par action (euros)
31 décembre 2006	1.826.086	0,12
31 décembre 2005	100.000	6
31 décembre 2004	100.000	3

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code s'élevant à 2 993,75 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, en annexe A, le tableau visé à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe B un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

RAPPORT DU PRESIDENT

Au présent rapport est joint en annexe C le rapport du président du conseil d'administration sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

OBSERVATION DE L'AMF SUR LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Nous vous rappelons que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons en conséquence de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de RZ Audit et Expertise et le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Marc Nivet, pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous vous informons que l'AMF n'a formulé aucune observation sur la proposition de renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant soumise à votre approbation.

Le conseil d'administration

ANNEXE A

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	12/31/2003*	12/31/2004*	12/31/2005*	12/31/2006	12/31/2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social	100,000.00	100,000.00	100,000.00	730,434.40	730,434.40
Nombre d'actions ordinaires	100,000	100,000	100,000	1,826,086	1,826,086
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1,598,911.09	1,600,221.33	1,708,704.05	6,444,023.03	9,001,403.69
Résult av. impôts, participation, dot° aux amorts et prov	465,224.72	569,559.23	768,376.87	1,385,479.15	1,960,480.12
Impôts sur les bénéfices	118,282.00	209,474.00	245,972.00	369,893.00	637,606.00
Résult ap. impôts, participation, dot° aux amorts et prov	248,119.76	417,008.23	493,279.18	892,688.53	1,247,163.34
Résultat par action					
Résult après impôts, part°, avant dot° aux amorts et prov	3.47	3.6	5.22	0.56	0.72
Résult après impôts, part°, dot° aux amorts et prov	2.48	4.17	4.93	0.49	0.68
Dividende attribué	2	3	6	0.12	0.24
Personnel					
Effectif moyen des salariés	14	10	9	14	20,75
Montant de la masse salariale	519,213.51	502,589.05	497,165.39	805,516.28	940 842,09

* comptes sociaux, exercices antérieurs à la fusion

ANNEXE B

TABLEAU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
23 octobre 2006	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 296.000 euros</i>	23 décembre 2008	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
23 octobre 2006	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne, dans la limite d'un montant nominal global de 296.000 euros</i>	23 décembre 2008	Le conseil d'administration a fait usage de cette délégation lors de sa séance du 22 novembre 2006 et a décidé d'une augmentation de capital d'un montant de 130.434.40 euros par l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'appel public à l'épargne de 326.086 actions ordinaires au prix de 9,89 euros l'une, soit 0,40 euro de valeur nominale et 9,49 euros de prime d'émission. Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 novembre 2006. Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2007
23 octobre 2006	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital dans le cadre d'options de sur-allocation</i>	23 décembre 2008	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
23 octobre 2006	<i>Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres</i>	23 décembre 2008	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
23 octobre 2006	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société</i>	23 décembre 2009	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation
23 octobre 2006	<i>Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre</i>	23 décembre 2009	Le 3 janvier 2007, votre conseil d'administration a décidé l'attribution de 15.750 actions gratuites au profit de salariés de la Société Le 7 septembre 2007, votre conseil d'administration a décidé l'attribution de 137.750 actions gratuites au profit de salariés de la Société.
23 octobre 2006	<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre un maximum de 18.500 bons de souscription d'actions ordinaires au profit d'administrateurs de la Société n'ayant pas la qualité de salarié ou dirigeant de cette dernière</i>	23 avril 2008	Le conseil d'administration n'a pas encore utilisé cette délégation

ANNEXE C

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET
SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**